



Communiqué de presse

Toulouse, le 23 novembre 2018

Convention Cadre de Partenariat entre la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Enedis

Le vendredi 23 Novembre 2018, dans les locaux de l'Ecole Régionale de la 2^{ème} chance à Toulouse, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Philippe Monloubou, Président du Directoire d'Enedis ont signé une Convention Cadre de Partenariat pour un aménagement durable et innovant du territoire régional qui s'articule autour de quatre volets : le développement économique, l'emploi et la formation, la transition énergétique et écologique, le développement durable et l'égalité des territoires.

Cette convention avec Enedis s'inscrit pleinement dans les politiques publiques menées par la Région Occitanie, afin de devenir, à l'horizon 2050, la 1^{ère} **Région à énergie positive** d'Europe. En tant que chef de file en matière de climat et d'énergie, l'Occitanie fédère autour d'elle l'ensemble des territoires et des acteurs de la transition énergétique, afin d'impulser une **dynamique régionale globale**. En soutenant des initiatives citoyennes de plus en plus nombreuses ou des projets de collectivités, la Région se positionne dans une **démarche « climactive »**. Pour cela, elle a mis en place de nombreux outils opérationnels, tels que l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC) pensée et conçue comme un véritable accélérateur de cette transition.

En tant que gestionnaire de réseau de distribution sur la quasi-totalité de la région, Enedis, souhaite mettre à disposition son expertise, ses compétences pour contribuer à ces dynamiques lancées par la Région pour, sans cesse, **adapter le réseau de distribution d'électricité** aux grandes mutations sociétales, territoriales et technologiques. En particulier, Enedis, aux côtés des Autorités organisatrices de la distribution d'électricité, s'engage, à travers cette convention, à soutenir et à développer des solutions pour que le réseau devienne l'instrument privilégié d'une **transformation énergétique de grande ampleur**.

Cette convention cadre s'appuie également sur des coopérations Région/Enedis réussies, dont le projet **Smart Occitania** fait partie. Ce projet de « smart grid » (ou réseau électrique intelligent) engage la Région sur les réseaux du futur, pour les territoires ruraux, au service des citoyens et de la transition énergétique de l'ensemble du territoire régional. Il a été lauréat du **Programme d'investissements d'Avenir** (PIA) de l'Etat dans la catégorie « réseaux électriques intelligents ».

Ainsi, en accompagnant les projets d'énergies renouvelables, en facilitant la mobilité électrique, en contribuant à renforcer les actions relatives à l'efficacité et à la sobriété énergétique, Enedis veut s'affirmer comme le **partenaire de proximité** incontestable des ambitions et du développement de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Par ailleurs, Enedis est impliqué aux côtés de la Région et de son Ecole de la 2^{ème} chance depuis 2006. L'ER2C accompagne ainsi l'entreprise dans le **recrutement de jeunes en apprentissage**. Trois éléments sont au cœur de cette réussite : la mise en œuvre d'un dispositif « sur-mesure », le partage de valeurs et une implication commune.

Cette collaboration va se poursuivre avec la mise en place de nouvelles synergies pour anticiper les mutations dans les métiers de l'énergie et **développer de nouvelles formations** répondant aux futurs besoins des entreprises. Des actions de découverte et de **promotion des métiers** seront également menées conjointement auprès du Service public régional de l'Orientation et dans les Maisons de Région.

Retrouvez ci-joint qu'un visuel.

Crédit photo : Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée - Arthur Percet

■ Contacts presse :

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Nina Wöhrel : nina.wohrel@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58

Enedis - Direction Régionale Midi Pyrénées Sud

Marie Lubin : communication-toulouse@enedis.fr - Tél. : 06 66 63 90 97